



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2017

# La Fondation CNP Assurances partenaire d'Unis-Cité pour aider les jeunes en service civique à devenir ambassadeurs de la santé

La Fondation CNP Assurances s'associe à Unis-Cité pour bâtir le premier grand programme national dédié à la prévention des conduites à risque et à la promotion de la santé des jeunes par les jeunes.

Dans le cadre de son action en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé, la Fondation CNP Assurances s'engage aux côté d'Unis-Cité, association pionnière et spécialisée dans le service civique des jeunes, pour bâtir un programme national de sensibilisation à la santé en faveur des jeunes. Les volontaires d'Unis-Cité s'apparentent à des « Ambassadeurs de la santé » auprès de leurs pairs pour prévenir les conduites à risque et promouvoir les bons réflexes à adopter pour préserver sa santé.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence du service civique, la Fondation CNP Assurances a déjà (entre octobre 2015 et juin 2016) cofinancé la mobilisation de 22 volontaires de 16 à 25 ans, engagés à Unis-Cité Bordeaux et Toulouse sur des projets de prévention des risques liés à la santé en milieu festif. Ces projets ont permis de sensibiliser 8 000 personnes via une centaine d'interventions.

Actuellement, 72 volontaires sont engagés sur cette mission dans 10 villes de France à Toulouse, Calais, Lens, Châlons-en-Champagne, Reims, Bordeaux, Bayonne, Aix, Nice, Marseille. Leur rôle : réaliser des maraudes de nuit, intervenir dans les festivals et les soirées étudiantes pour promouvoir une manière responsable de faire la fête ou encore animer des ateliers de sensibilisation en milieu scolaire.

La Fondation CNP Assurances s'est également engagée à financer la refonte du module santé de la formation civique et citoyenne des jeunes d'Unis-Cité via la création d'un module d'e-learning pour les 3500 volontaires en service civique accueillis par Unis-Cité.





### À propos de la Fondation CNP Assurances

Au service des grands enjeux de santé publique depuis plus de vingt ans, la Fondation CNP Assurances a décidé en 2015 d'intensifier son engagement et de faire de la réduction des inégalités sociales en matière de santé son axe prioritaire, en soutenant des projets d'envergure nationale, faisant écho à ses valeurs et impliquant la jeunesse. Elle poursuit parallèlement son engagement initié en 2009 dans l'amélioration de la prise en charge de l'arrêt cardiaque et les premiers secours. Elle est dotée d'un programme d'actions pluriannuel de 4 millions d'euros consacré exclusivement aux projets qu'elle soutient. La Fondation CNP Assurances est signataire de la Charte du Mécénat d'Entreprise réalisée par Admical.

### À propos d'Unis-Cité

Depuis 1995, Unis-Cité est l'association pionnière et spécialiste du Service Civique en France. Présente dans une cinquantaine de villes, elle a déjà mobilisé plus de 16.500 jeunes dont 3.500 en 2016. Sa vision : qu'il devienne naturel que tous les jeunes consacrent une étape de leur vie à la collectivité, et que cette étape de vie soit un temps de brassage social et culturel. Son objectif : promouvoir la citoyenneté active et provoquer la rencontre et le dialogue entre jeunes de milieux sociaux, niveaux d'études, cultures et religions différents pour favoriser une vie collective harmonieuse.

#### Ses actions:

- Mobiliser, en équipe, des jeunes de niveaux d'étude, d'origines sociales, culturelles et de croyance différents, sur des missions de Service Civique de 6 à 9 mois.
- Accompagner le développement du Service Civique universel comme un outil pour faire émerger une génération de citoyens plus solidaires, engagés, et respectueux des différences.

www.uniscite.fr - Twitter @uniscite

### À propos du Service Civique :

Il s'agit d'un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans désirant consacrer 6 à 12 mois de sa vie au service des autres, sur des missions d'intérêt général telles que la solidarité et la lutte contre l'exclusion, l'éducation, l'environnement, le sport et la culture, etc. Les jeunes volontaires perçoivent une indemnité mensuelle (~577 €) et bénéficient d'une couverture sociale prise en charge par l'État. Depuis 2010, plus de 200.000 jeunes se sont déjà engagés ; d'ici 2018, ils seront 350.000/an, soit la moitié d'une classe d'âge. www.service-civique.gouv.fr

#### **Contacts presse:**

Fondation CNP Assurances
Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr

<u>Unis-Cité</u> Isabelle Prats | 06 59 11 65 16 iprats@uniscite.fr